

Cartel de l'uranium

M. Foster: Le député a donné un grand aperçu historique de l'industrie minière de l'uranium lorsqu'il a pris la parole, et j'aimerais qu'il accorde la même latitude aux députés de ce côté-ci de la Chambre. Il me semble que non seulement le député de York-Simcoe mais beaucoup de députés se préoccupent vivement du sort de l'industrie de l'uranium au Canada et des difficultés qu'elle a connues dans les années 60 et 70, qui ont abouti à la situation plus favorable qui existe aujourd'hui.

Je voudrais rappeler au député que cette industrie n'a pas toujours eu d'aussi bons résultats que ceux qu'elle connaît actuellement. Les documents précis dont il parle ont trait à ces déboires . . .

M. Stevens: Produisez-les.

M. Foster: Je disais qu'en 1955, des négociations avaient été conclues pour la vente de concentrés d'uranium d'une valeur de 300 millions de dollars provenant de gisements situés dans diverses parties du Canada.

La ville d'Elliot Lake a été créée pour loger les employés nécessaires pour extraire l'uranium produit à partir des grandes quantités de minerai à faible teneur dans cette région. En 1959, les expéditions de l'Ontario, surtout d'Elliot Lake, avaient atteint un taux annuel de 12,746 tonnes de concentrés d'uranium évalués à quelque 269 millions de dollars. La production de la Saskatchewan et des Territoires du Nord-Ouest avait porté la production canadienne cette année-là à presque 16,000 tonnes d'une valeur de quelque 331 millions de dollars, la plus forte production de tous les métaux exportés du Canada cette année-là.

Ce qui est encore plus important, c'est l'emploi fourni par cette industrie de l'uranium. En 1959, le Canada comptait 19 usines d'uranium et 23 mines fournissant directement de l'emploi à quelque 13,600 personnes. L'augmentation rapide de la production d'uranium a été déclenchée par les prix avantageux que les États-Unis, par l'entremise d'Eldorado Mining and Refining, étaient prêts, à payer pour obtenir l'uranium nécessaire pour ses programmes nucléaires.

En novembre 1959, la Commission de l'énergie atomique des États-Unis a annoncé qu'elle n'allait pas exercer ses options d'achat d'uranium supplémentaire, de sorte que l'industrie a dû diminuer sensiblement ses opérations. En janvier 1960, le nombre d'employés dans l'industrie de l'uranium au Canada avait baissé d'environ 2,000, passant à 11,800 à peu près, dont 8,500 travaillaient dans la seule région d'Elliot Lake. En 1960, les mises à pied ont augmenté, de sorte qu'à la fin de 1960, les emplois dans l'industrie de l'uranium au Canada étaient passés à 6,000, dont 4,000 dans la région d'Elliot Lake.

Les mines ont continué à fermer, de sorte qu'en 1963, le gouvernement canadien a entrepris le premier d'une série de programmes de stockage pour maintenir l'apparence d'une industrie de l'uranium. Même avec ces programmes, seulement trois mines sont restées en exploitation au Canada entre 1964 et 1975, Eldorado Nucléaire Limitée dans la région de Beaverlodge, dans le nord de la Saskatchewan, et Rio Algom et Denison Mines, dans la région d'Elliot Lake en Ontario. En 1971, l'industrie de l'uranium au Canada comptait moins de 2,300 employés, environ 17 p. 100 du sommet enregistré en 1959. Ces emplois n'étaient maintenus que grâce au pro-

gramme de stockage du gouvernement canadien et à ceux entrepris par les producteurs eux-mêmes.

La localité d'Elliot Lake a décliné au même rythme que l'industrie canadienne de l'uranium. Juste au début de l'effondrement du marché, en 1960, sa population s'établissait à 25,000 âmes. En 1966, elle en comptait moins de 6,700. Elle a connu un regain de vigueur à la fin des années 60, après qu'on eut négocié des contrats avec l'Administration de l'énergie atomique du Royaume-Uni et avec les services publics japonais. La ville regagna ainsi une partie de sa population, si bien qu'en 1969, celle-ci se chiffrait à 9,500 âmes.

De nouveau, la survie de cette localité est menacée, étant donné les perspectives limitées du marché et l'accumulation des stocks. Ainsi, en 1970, le gouvernement a dû instituer un nouveau programme de stockage. Établi de concert avec la Denison Mines, il visait à maintenir la production à 2,000 tonnes de concentré d'uranium par année de 1971 à 1974.

Depuis toujours, le Canada et les États-Unis se sont partagés 70 à 75 p. 100 de la production mondiale d'uranium, mais les États-Unis se sont appropriés la majeure partie de la production après l'effondrement du marché au cours des années 60 et après que la Commission de l'Énergie atomique des États-Unis eut imposé des restrictions à l'enrichissement de l'uranium destiné aux réacteurs nucléaires des États-Unis.

Par exemple, en 1958 et en 1959, le Canada a produit 37 p. 100 de tout l'uranium mondial et la part des États-Unis s'établissait entre 35 et 38 p. 100. En 1968, la proportion canadienne est tombée à 16 p. 100, alors que celle des États-Unis grimpeait à 54 p. 100. La part du Canada aurait même été inférieure sans les programmes de stockage du gouvernement canadien et de l'entreprise privée.

Il n'y a pas que les producteurs canadiens qui doivent choisir entre la surproduction et l'accumulation des stocks. D'autres producteurs étrangers, à l'exclusion des États-Unis, font face aux mêmes problèmes. En 1971 et en 1972, le marché international de l'uranium a traversé une période difficile à cause de la surproduction et de l'accumulation des stocks dans les entrepôts tant privés que publics, et aussi parce que certaines administrations de services publics opposaient les producteurs les uns aux autres de manière à faire baisser le plus possible les prix de l'uranium. C'est ainsi que certaines ventes d'uranium furent conclues à moins de \$4 la livre de concentré, ce qui était inférieur au prix de revient de nombreux producteurs mondiaux. Les politiques instituées aux États-Unis ont contribué à aggraver les difficultés de l'ensemble des producteurs.

Aux prises avec des conditions de marché chaotiques, le gouvernement avait le choix de plusieurs possibilités d'action. Premièrement, il pouvait laisser l'industrie de l'uranium s'effondrer. Je présume que c'est ce que le député de York-Simcoe aurait fait. Deuxièmement, il pouvait se lancer une fois de plus dans un coûteux programme d'accumulation de stocks; les trois premiers programmes ont coûté quelque 129 millions de dollars aux contribuables canadiens. En troisième lieu, il pouvait atténuer le problème en entamant des discussions avec des dirigeants des pays consommateurs; enfin, il pouvait explorer des moyens d'en venir à une entente avec les représentants officiels des pays producteurs.